

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Economie et société - Accès Santé	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé.		
L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages /		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation - Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE2 Microéconomie	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE3 Droit du travail	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE4 Sociologie des organisations	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE5 Techniques quantitatives		15H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE		UE6 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui								
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière	S2	Espagnol 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol initiation 1															
Matière		Italien 1															
Matière		Allemand 1															
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques et numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui									
UE	S1	UE7 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix)				/	/	Oui									
UE	S1	UE8 Démographie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE8 Concepts fondamentaux de la sociologie	33H							CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie)	156H (*) 159H (*)	120H		30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 6				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux				/	/	Oui									
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE10 Economie du travail	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE11 Droit public économique	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Innovations et sociétés	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE13 Économétrie appliquée ou UE13 Droit international économique	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE14 Droit des institutions sociales	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques				/	/	Oui									
UE		UE15 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui								
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière	S2	Espagnol 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol initiation 2															
Matière		Italien 2															
Matière		Allemand 2															
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques et numériques (RNCP24427BC07)				/	/	Oui									
UE	S1	UE16 Informatique 2	15H	21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles				/	/	Oui									
UE	ANNUEL	UE17 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc mineure santé															
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											
		TOTAL SEMESTRE 6	195H	105H		40	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	351H (*) 354H (*)	225H		70 (2)	60										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01)
Bloc d'enseignement de consolidation	Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc de compétences linguistiques	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences informationnelles	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)